Le personnel infirmier de nuit du CHU de Caen

Monsieur le directeur général

Vous nous avez présenté un projet de réorganisation de la gestion des équipes de nuit. Après en avoir pris connaissance, nous constatons que rien de ce qui préoccupe le personnel infirmier concernant ses conditions de travail n'est réellement pris en compte. Une des dernières sources d'attractivité était la stabilité des horaires et de l'affectation. Les mesures envisagées, une plus grande mobilité etc., aggraveront les conditions de travail, contribueront à démotiver les équipes en place.

Nous voulons exercer dans un contexte que nous maîtrisons, dans un environnement professionnel adapté. Nous voulons faire valoir notre expérience, nos connaissances professionnelles spécifiques en prenant en charge des pathologies pour lesquelles nous sommes formées.

Seules la nuit, il nous est indispensable de connaître l'équipe médicale, l'équipe paramédicale, les pathologies, les patients, les locaux, le matériel. Nous avons besoin de repères, d'informations, de formations, de soutiens.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement, afin de vous informer de la gravité de la situation, discuter de solutions sur la base de remplacements de nuit dans les services d'affectations et d'initiatives propres à favoriser la constitution d'un pool de remplacement de nuit.

Nom	Prénom	Grade	Service	Signature

Imp. par SUD CHU CAEN le 29/11/2012